
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site de l'ancien Collège Jacquard à Caen (Département du Calvados)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 40% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 84 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Construction de type Pailleron. Fermé au scolaire depuis 2013 et mis à disposition de diverses structures associatives, à titre transitoire (parcelle IH11)
PROJET :	Équipement public : Requalification du secteur actuellement en cours de définition ; le site du collège devrait être réservé au développement de nouveaux programmes d'habitats privés.
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	Ville
ENVELOPPE PROJET :	140 000 €HT

ROUEN, le 18 OCT. 2017

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

